



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 31 octobre 2019

Convention de partenariat emploi & insertion : des objectifs largement dépassés pour le chantier d'élargissement de l'A9

Dans le cadre de l'opération d'élargissement de l'A9 entre Le Boulou et la frontière espagnole, VINCI Autoroutes a concrétisé mercredi 21 décembre 2016, une convention de partenariat avec les services de l'État, afin de favoriser l'emploi et l'insertion en local. À l'approche de la fin du chantier, le bilan très positif de l'action menée se confirme.

Réalisé et financé par le réseau ASF de VINCI Autoroutes, l'élargissement de l'A9 aux abords de Perpignan est entré, depuis septembre 2016, dans la troisième et dernière phase de travaux, sur un tronçon de 8km allant jusqu'à la frontière espagnole.

Le premier tronçon entre Perpignan Nord et Perpignan Sud s'est achevé en 2013, tandis que le deuxième tronçon entre Perpignan Sud et Le Boulou a été inauguré en juillet 2016, en présence du Président de la République F. Hollande. L'opération complète représente un investissement privé de 520M d'€.

VINCI Autoroutes, maître d'ouvrage de l'opération, s'est engagé dans une démarche volontariste en faveur de l'emploi local. Dès 2013, une première convention de partenariat avec l'État formalisait des engagements concrets en matière d'insertion en lien avec les 2 premières phases de travaux.

Pour la dernière phase, VINCI Autoroutes a reconduit ses engagements, en associant l'entreprise attributaire du marché Eiffage. Une nouvelle convention de partenariat a alors été signée le mercredi 21 décembre 2016 entre VINCI Autoroutes, Eiffage Génie civil, la Préfecture des Pyrénées Orientales, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics 66, la Fédération Régionale des Travaux publics 66, Pôle Emploi, la Mission Locale Jeunes 66 et Cap Emploi 66.

Dans une logique de préservation des emplois, mais aussi de création d'emplois, la convention prévoyait une action en concertation pour répondre aux besoins de main d'œuvre exprimés par l'entreprise EIFFAGE, dans le cadre du chantier de l'A9. Objectifs : créer des conditions optimales pour les différentes phases de travaux, faciliter le partage d'information et assurer une mobilisation efficace et cohérente en matière d'emploi et de formation.



La clause d'insertion sociale est un dispositif qui permet de réserver des heures d'insertion dans les marchés publics et privés à des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, qu'il s'agisse de jeunes de moins de 26 ans, peu ou pas qualifiés, de bénéficiaires de minima sociaux, de demandeurs d'emploi de longue durée ou encore de personnes reconnues dans le statut de travailleurs handicapés.

L'entreprise attributaire était engagée sur un objectif de 24 000 heures travaillées pour des publics éloignés de l'emploi, soit 8% du nombre total d'heures envisagées sur l'intégralité de la phase 3.

À quelques mois de la fin de chantier, les résultats dépassent largement les objectifs initialement fixés : 132 personnes ont eu accès à un emploi, 186 722 heures de travail ont été réalisées dans le cadre de la clause sociale. Parmi les recrutés, 76% de demandeurs d'emploi de longue durée dont 47% étaient bénéficiaires de minimas sociaux, 24% jeunes sans qualifications et 33 % résidents dans les QPV (Quartiers prioritaires de la ville).

Les recrutements ont été consolidés par plus de 120 actions de formation. L'accompagnement des différents profils se poursuit aujourd'hui avec l'aide à la valorisation de l'expérience acquise.

Dans le cadre de la convention de partenariat, VINCI Autoroutes et l'entreprise EIFFAGE s'engageaient, par ailleurs, à confier aux entreprises du département, un volume d'affaires de 4 millions d'euros. Là aussi, les objectifs sont largement dépassés avec un montant global investi de plus de 21 millions d'euros.

Contacts presse :

Audrey Sartre Albasi Préfecture des Pyrénées-Orientales Tél 07 85 44 44 37

Stéphanie Thibaut - Tél : 06 26 47 07 12 - Aurélie SAGE - Tél : 06 16 59 67 00

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services - 266 aires de repos – 320 gares de péage.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- Radio VINCI Autoroutes (107.7)
- Le 3605, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- L'Application gratuite VINCI Autoroutes pour smartphone : trafic en temps réel
- Les sites internet www.vinci-autoroutes.com et www.fondation.vinci-autoroutes.com
- Le compte Facebook [facebook.com/VINCIAutoroutes](https://www.facebook.com/VINCIAutoroutes)
- Les comptes Twitter @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic ; @A8Trafic ; @A9Trafic ; @A10Trafic ; @A11Trafic ; @A46Trafic ; @A63Trafic ; @A87Trafic ; @TunnelToulon ; @duplexa86